

LAURENT GBAGBO ET FATOU BENSOU DA

« Il faut toujours être du côté de la Raison, & si constamment que ni la passion vulgaire, ni aucune violence tyrannique, ne fasse jamais abandonner son parti. Mais où trouvera-t-on ce Phénix de l'Équité ? », Baltazar Gracian, 1647.

Cet article consacré à Laurent Gbagbo s'inscrit dans une série annoncée sur la Côte d'Ivoire. Cependant, il vient bien avant son heure. En effet, initialement prévu pour novembre prochain, sa rédaction et sa parution se sont elles-mêmes précipitées en raison d'une initiative prise par un solide ami, le Professeur Pierre Kipré : le lancement d'une pétition en faveur de « la libération immédiate de Laurent Gbagbo », et pour laquelle nous lui avons donné *sponte sue* notre signature, tant la démarche paraît justifiée en droit, fondée en raison et adéquate en politique, d'autant qu'elle repose, en dernière instance, sur un fondement éthique : la Réconciliation nationale ivoirienne.

I. Laurent Gbagbo, homme libre et séquestré !

Laurent Gbagbo est un homme bien étrange ! En effet, alors même qu'il n'est pas philosophe, il a et porte toute sa liberté dans sa tête, comme Socrate, Cicéron ou Caton l'Ancien. C'est qu'il sait que toute *servitude* n'est que *volontaire*, sinon elle ne peut ni ne saurait être, comme l'a si bien médité et théorisé le célèbre ami de Montaigne, Étienne de La Boétie (1530 - 1563), au milieu du 16^{ème} siècle.

On ne comprend que bien peu de choses à Laurent Gbagbo, si l'on ignore que reclus, détenu, isolé ou claquemuré, il reste immuablement libre dans sa tête. Au reste, cette « liberté dans la tête », autrement dit *la liberté intérieure*, que celle-ci soit profonde ou pas, et qu'elle qu'en soit le degré, est bien l'unique réalité qui ne peut être emprisonnée ou enfermée. Il est même des individus qui, comme lui, renforcent leur liberté lorsqu'ils sont « séquestrés » ; parce que c'est bien de *séquestration* à Bruxelles qu'il s'agit, même si, par pudeur juridique, la notion employée est « liberté conditionnelle ». Par *séquestration* s'entend une infraction consistant à maintenir une personne enfermée : acquitté de tous les chefs d'inculpation, Laurent Gbagbo est effectivement confiné dans le cloître bruxellois. Libre en droit, il n'est pas libre de ses mouvements et de ses paroles. En fait, Laurent Gbagbo est un Président *sous séquestre* au sens exact du mot. Il vaut, et son existence est réduite à cela, comme un bien-meuble détenu par un tiers, la CPI, et dont le Royaume Belge est « l'Administrateur séquestre ». Cette situation est un outrage véritable à la liberté !

II. Fatou Bensouda, contre raison et justice

Jamais Laurent Gbagbo n'a autant dépendu d'une femme. Mais pourquoi est-il si stupéfiant que Madame la Procureure générale de la Cour pénale internationale ait placé Laurent Gbagbo sous séquestre ? Car enfin, elle n'a plus pour elle **la lettre du droit** qui, en l'espèce, consiste en l'acquiescement de toutes les charges de « crime contre l'humanité » rendu à la majorité par la Chambre de première instance de la CPI ? C'est que, en leur fond même, les *attendus* (motifs, motivation) de l'accusation ont été si déconcertants et grotesques, la démonstration de Madame la Procureure générale a été si affligeante que la Chambre de première instance de la CPI a convenu que la défense de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé n'avait même pas besoin de soumettre des éléments de preuves supplémentaires. Quel formidable revers ! Car, *in fine*, le procès de Laurent Gbagbo apparaît comme la déconvenue

de Madame Fatou Bensouda évaluée par ses pairs. En réalité, Laurent Gbagbo n'est qu'une « occasion » de dévoilement d'une absurde incompétence.

Et comment pouvait-il en être autrement ? Car ce fut, et chacun a pu le suivre en direct, un procès où le ridicule le disputait au comique qui lui-même rivalisait avec l'amateurisme. Et Madame la Procureure générale est la première responsable de son propre échec. Impréparée et inappliquée, elle n'a pu convaincre aucune personne de bonne foi. Même les témoins à charge ont vacillé !

Mais c'est toujours face à un échec que l'on mesure la qualité, l'éthique et l'intelligence des hommes ou des femmes. L'échec, en vérité, est un formidable révélateur du *caractère* des humains et de leur aptitude à se faire face. Ainsi, placée devant son propre revers, que fit Madame la Procureure générale ? Elle tendit une main ferme à l'orgueil ; et, en un sens éclatant, l'appel qu'elle fit n'en fut que la manifestation. Dans un remarquable ouvrage, *L'Homme de Cour*, Baltazar Gracian illustre ce type de comportement :

Quelques-uns, écrit-il, se font un engagement de leurs bévues ; lorsqu'ils ont commencé de faillir, ils croient qu'il est de leur honneur de continuer. Leur cœur accuse leur faute et leur bouche la défend (p. 205).

C'est un vice. Et cet amour « immesuré » de l'orgueil, cette sorte d'entêtement qui raidit la nuque, dissimule et prolonge un défaut : l'absence de compétences professionnelles et de sagesse personnelle. Au fond, il n'est jamais aisé de savoir exercer un art pour lequel on n'a pas de « vocation » réelle, mais que l'on n'exerce que par opportunité. L'exercice véritable de toute fonction exige une disposition particulière et, parmi celles-ci, il en est une tout à fait indispensable, surtout pour les hautes fonctions. Dans ses célèbres maximes, Baltazar Gracian la mentionne en ces termes :

Quelque grand que soit le poste, celui qui le tient, doit se montrer encore plus grand [...] Auguste se piquait d'être plus grand homme, que grand prince. C'est ici qu'il sert beaucoup d'avoir du cœur, & une confiance raisonnable en soi-même (p. 228).

Madame la Procureure générale est plus petite que le poste qu'elle occupe et bien trop faible pour la fonction pour laquelle elle a prêté serment le 15 juin 2012. Sinon, en pareille circonstance, elle eût été plus grande dame, que petite procureure. D'une telle affaire publique, elle a fait une affaire personnelle.

D'autant que son fiasco, sa déconvenue, n'est que le résultat de ses propres défaillances, dans sa formation scolaire et universitaire, puis dans son parcours politique. Considérons ses défaillances politiques. Après le coup d'État de juillet 1994 qui porte Yahya Jammeh à la tête de la Gambie, elle en devient la Conseillère juridique. Deux ans plus tard, elle est promue Procureure principale, puis Procureure générale de Banjul et enfin Ministre dans un gouvernement qui ne s'est pas illustré par son humanisme et son souci des droits humains. Quatre compromettantes années ! En 2000, elle ouvre un cabinet d'avocats avant de devenir, fait étonnant, banquière. C'est alors que le sulfureux Luis Ocampo (accusé d'abus sexuel et de pouvoir), alors Procureur général à la CPI, la coopte comme Procureure adjointe. Et elle lui succède après sa démission quasi contrainte par le scandale auquel nous faisons référence. Sur la base d'un tel parcours politique et professionnel, comment croire que Madame la Procureure générale de la CPI puisse être plus grande que la fonction qu'elle occupe ? Il n'est donc pas étonnant que, dans « l'affaire Laurent Gbagbo », elle se soit montrée étrangère et fort éloignée de **l'esprit du droit** qui organise deux grands principes juridiques conquis de haute lutte par l'humanité : « l'impartialité du juge » (donc du Procureur) et « pas de preuves, pas coupable ».

Au total, contre **la lettre du droit** (acquittement de Laurent Gbagbo) et contre **l'esprit du droit** (deux principes cités plus haut), elle en appelle à **la procédure du droit**, dont elle fait un usage indu pour ne pas dire stupide et orgueilleux. Dussions-nous le répéter, pour occuper de telles fonctions, il ne faut pas seulement avoir des diplômes mais d'abord et surtout être cultivé. Car enfin comment comprendre que ce qu'elle n'a pas pu démontrer hier, à savoir la culpabilité de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé, elle ne pourrait ultérieurement le montrer ? Au fond, il apparaît évident qu'elle ignore ce qu'est **l'esprit du droit**, contrairement à Monsieur Cuno Tarfusser, Juge-président dans ce dossier, qui surgit comme un homme non seulement diplômé de grandes universités (voir notre article sur lui) mais surtout comme un homme cultivé qui sait entendre le mot qu'Euripide fait dire à Andromaque et qui résume admirablement **l'esprit du droit** :

*Voici la règle que je loue et que je me prescris :
Ni dans ma cité ni dans mon ménage,
Nul pouvoir où ne soit le droit.*

Pour éclairer l'attitude de Madame la Procureure générale, une parole de Baltazar Gracian sied à merveille : « une mauvaise manière gâte tout, elle défigure même la justice & la raison » (p. 10). Et c'est précisément cela que dénonce si vivement Pierre Kipré. Madame la procureure générale ne veut ni « justice », ni « raison ».

En faisant appel de la décision d'acquittement, en organisant les moyens de la procédure pour *séquestrer* Laurent Gbagbo, elle manifeste une hostilité personnelle et affiche une désinvolture telle que l'on soupçonne chez elle une incapacité à avoir une conscience morale libre, qui au fondement de tout exercice et de toute application du droit. Car, rappelle fort à propos Baltazar Gracian : « Il faut être tel, que l'on n'ait jamais de quoi rougir devant soi-même. Il ne faut point d'autre règle de ses actions, que sa propre conscience » (p. 38). La décision de faire appel manifeste une absence de conscience éthique.

Mais, aussi choquant que soit le fait qu'elle n'admette pas ce qu'est **la lettre de la loi** ; aussi pénible que soit son refus de **l'esprit de la loi** qu'elle est censée incarner ; aussi malveillant que soit son recours, tout cela passe encore. Car le droit à la stupidité est une revendication légitime. Nul n'est obligé de suivre la droite raison, d'être sage ou intelligent. Cependant, que par ses initiatives elle freine, obstrue, bloque le processus de Réconciliation nationale est à proprement parler inadmissible. Elle sait que, totalement acquitté, le retour de Laurent Gbagbo vaut d'abord et essentiellement comme l'une des conditions majeures de la réussite du difficile chantier de la Réconciliation nationale en Côte d'Ivoire. Sous ce rapport, par son entêtement juridique, elle est devenue le premier et le plus solide obstacle à la Réconciliation ivoirienne. Elle tient toute une nation en suspens ! Et comment, dans la mesure même où *le bon sens* de « la raison pratique » le rejette, comment donc admettre qu'une seule personne (sans aucune autre légitimité que sa cooptation) ait autant de pouvoir entre ses mains pour désorienter une nation en quête d'elle-même ? En libérant le 6 août 2018, par voie d'ordonnance, un grand nombre des « prisonniers politiques » d'avril 2011, le Président de la République ivoirienne ne reconnaît-il pas, *de facto*, l'impératif de cette Réconciliation ? Alors, pourquoi de toutes les parties de la crise ivoirienne, Madame la Procureure générale est-elle la plus zélée, la moins lucide ? Jusqu'où la raison naturelle acceptera-t-elle sa déraison ? « Il faut toujours être du côté de la raison » ! Mais pour cela faudra-t-il politiquement l'y obliger, si elle ne fait pas son *chemin de Damas* ? D'autant qu'elle sait ce qu'est « lever le pied » *illico presto*. En effet, chacun se souviendra ici de la modestie dont elle fit preuve, lorsqu'elle voulut ouvrir une enquête sur des crimes de guerre présumés durant la guerre d'Afghanistan commises par les armées américaines. Elle a su comment être raisonnable. D'autant que la révocation de son visa d'entrée aux États-Unis (le 15 mars, par Mike Pompeo) vient, étrange coïncidence,

s'ajouter au décret présidentiel de Donald Trump du 21 janvier 2018 gelant tous les avoirs de Yahya Jammeh, dont elle a été la Conseillère puis la Ministre ; si bien qu'il ne faut pas être grand clerc pour voir dans ces deux décisions américaines et les accusations de crime contre l'humanité formulées par deux ONG (Human Rights Watch et Trail International) contre Yahya Jammeh une série d'éléments constitutifs d'un dossier qui pourrait l'inquiéter personnellement. Pour les officines, il n'est rien de plus facile que de fabriquer de tels dossiers. Cherchez l'exemple sous les yeux !

Au demeurant, c'est exposer les pays africains à de graves dangers que de conférer autant de pouvoir à une personne qui ne brille ni par son éloquence, ni par son professionnalisme et moins encore par sa vertu, et peut être compromise avec un des régimes les plus sanguinaires, tyranniques et arbitraires de l'Afrique postcoloniale.

Somme toute, il ne faut point désespérer de Madame la Procureure générale ; car la syndérèse, cette *étincelle de l'âme*, est le lieu actif en chaque individu où loge le bien qui sait ce qu'est le mal, et peut y renoncer.

III. Laurent Gbagbo, une destinée qui attend encore le destin

En tous les cas, bien étrange destinée que celle de ce Laurent Gbagbo qui toujours s'en sort, et tant bien que mal. Chacun peut imaginer comment il doit voir dans toutes ces « péripéties » autant d'expériences qui renforcent sa liberté intérieure.

Bien étrange destinée que celle de ce Laurent Gbagbo, que les grands professeurs ivoiriens des premières années d'indépendance ont toujours apprécié, Harris Memel Foté mais surtout l'éminent professeur Christophe Wondji, dont il fut l'étudiant en histoire. Un exemple parmi d'autres et fort peu connu. Nous nous souvenons bien lorsque Christophe Wondji mena les discussions secrètes avec l'Ambassadeur Eugène Aïdara pour le convaincre de mettre un terme à son exil en France. Félix Houphouët-Boigny fut stupéfait par l'annonce de l'accord de Laurent Gbagbo. Chacun connaît la suite de l'histoire. Christophe Wondji, « mon ami », me fit la faveur d'échanger avec moi en temps réel sur ce grand épisode démocratique.

Bien étrange destinée que celle de ce Laurent Gbagbo qui, lors d'un tête-à-tête qu'il nous accorda en 2006 au Palais présidentiel d'Abidjan, ne voulut pas entendre nos propos sur ce qui allait lui arriver quatre années plus tard.

Bien étrange destinée que celle de ce Laurent Gbagbo, cet ami, cet indéfectible allié du Temps. « Il faut, dit Baltazar Gracian, traverser la vaste carrière du Temps, pour arriver au centre de l'Occasion [...] La béquille du Temps fait plus de besogne que la massue de fer d'Hercule » (p. 42). Jamais Laurent Gbagbo n'a été aussi fort politiquement que maintenant. C'est l'œuvre du Temps, dont il répète inlassablement quelle est *l'autre nom de Dieu*.

Bien étrange destinée que celle de ce Laurent Gbagbo qui, s'il est candidat aux présidentielles de 2020, a des chances réelles d'être premier au premier tour des élections. À défaut, il sera le faiseur de roi, même depuis Bruxelles.

Bien étrange destinée encore que celle de ce Laurent Gbagbo adulée par la majorité du peuple camerounais. À cet égard, nous voudrions ici attirer l'attention sur un fait de belle curiosité. Un fait phonologique me frappe depuis longtemps : quelques Ivoiriens mais surtout de nombreux Africains, Européens ou Orientaux ne parviennent pas à prononcer, de façon exacte, son nom. Ils ne disent pas **Gbagbo**. En effet, certains disent « Bagbo », d'autres « Bgabo » ou « Babo ». Il y a là une évidente difficulté prosodique qui, en langue *Bassa* du Cameroun, revêt une importance spéciale et explique, en partie, l'immense soutien camerounais à Laurent Gbagbo.

Il y a un an ou deux ans, tandis que nous devisions de *la crise ivoirienne*, un vieil ami, Éric Énolla, m'indiqua fort pertinemment que dans sa langue, le *Bassa*, « Bagbo » avait trois significations dont le sens exact était déterminé par le contexte. « Bagbo » peut tout d'abord signifier « sépare-les » ou « écarte-les » (mise de côté ou médiation : au sens de sépare-les) ; ensuite, « dégage-les » (action de radicalité) ; enfin « demande-leur » (qu'ils te rendent compte).

Bien évidemment, il n'entre pas dans nos intentions de survaloriser la dimension sémiologique (morphologique) d'un nom (patronyme) déformé, bien que depuis toujours dans l'histoire et surtout après Marx il est admis que les *superstructures idéologiques* (donc les langues) jouent un rôle non négligeable dans les événements de l'histoire. Ce qui, en l'occurrence, fournit des éléments d'une explication de cet important soutien à Laurent « Bagbo » renvoie à un arrière-fond historico-politique : la lutte anticoloniale de Ruben Um Nyobé (1913-1958), *le Mpodol* (le porte-parole-des-siens), un surnom qui, soit dit en passant, n'est pas sans rappeler au moins deux des trois significations du mot « Bagbo », *le Mpodol* qui était d'origine *Bassa* et tué au combat par les troupes françaises, et dont la dépouille sera attachée à une corde puis traînée par un véhicule dans un horrible spectacle d'inutile humiliation. La figure de résistant anticolonial de Laurent Gbagbo et le film de son arrestation le 11 avril 2011 sous la canonnade française renverra à cet épisode tragique de l'histoire anticoloniale camerounaise. Ainsi, le conflit "personnel" entre Nicolas Sarkozy et Laurent « Bagbo » ravivait-elle l'opposition entre Pierre Messmer (Haut-commissaire du Cameroun) et Ruben Um Nyobé (leader indépendantiste marxisant), en exacerbant le sentiment anticolonial camerounais.

En tous les cas, Laurent Gbagbo ressort de son procès considérablement fort, avec une image à laquelle lui-même n'aurait peut-être pas immédiatement songée. Il est aujourd'hui auréolé d'une victoire contre l'impérialisme français et se retrouve « arbitre », ce qui est (rappelons-le) l'une des significations du mot latin « séquestre ». En effet, le séquestré de Bruxelles en tant que *sequestrare* est devenu *l'arbitre* (le séquestre) des prochaines élections présidentielles et de la Réconciliation nationale en Côte d'Ivoire.

IV. Un nouvel homme, selon Pierre Kipré

Pierre Kipré assure qu'il est devenu un autre homme. Comment pouvait-il en être autrement, Dans son incomparable ouvrage, *Phénoménologie de l'Esprit*, qui retrace philosophiquement toutes les expériences humaines fondamentales et décrit « les progrès de la conscience », Hegel décrit une célèbre figure de l'esprit, celle du *combat à mort* entre deux protagonistes où le vaincu choisit sa survie plutôt que la mort et, par le travail de la servitude volontaire mais provisoire, s'émancipe de son maître (le vainqueur) en créant le monde de la culture. Au fond, l'épisode du 11 avril 2001 ne signifie pas autre chose, lorsque Laurent Gbagbo vaincu s'est écrié « Ne me tuez pas ! ». Qui a risqué sa vie, qui a vu en face de lui « le maître absolu », c'est-à-dire la Mort, celui-là dit Hegel (dans le même ouvrage) fait l'expérience immédiate du *néant*, et par là se dote d'une « personnalité ». Pierre Kipré a donc raison quand il affirme que « Laurent Gbagbo est un devenu un autre homme » : plus serein qu'auparavant, plus sage aussi, avec une maîtrise plus grande de la matière historique et du savoir politique. Encore plus libre dans sa tête et soldat impénitent de la Réconciliation nationale. Il y a eu trop de morts inutiles dans les aléas de la crise ivoirienne. C'est que, comme le dit Hegel, « l'histoire avance toujours par le mauvais côté ». Peut-être le Temps est-il enfin venu de voir Laurent Gbagbo retourner dans sa terre natale. Car comme le dit Médée :

Que la mort, oui la mort vienne avant le jour de l'exil.

Nul malheur n'est plus grand que d'être loin du sol natal.

Laurent Gbagbo a échappé à la mort. Puisse-t-il, comme *Le Voyageur* de Hölderlin, revenir *au pays natal* ! La pétition de Pierre Kipré ne plaide pas autre chose.

Car Laurent Gbagbo sait oublier ce qui doit être oublié. Et qui peut jurer qu'une fois ce procès oublié, c'est-à-dire gardé par la mémoire, Fatou Bensouda et Laurent Gbagbo ne seront pas les meilleurs amis du monde ? Car, toujours, le *polémos* d'Héraclite tient ensemble les protagonistes. La solidité des contraires est une dimension de l'être même, qui se dissout par et dans leur réconciliation.

Dr Pierre Franklin Tavares

Paris, le 04 août 2019